

Communiqué de presse

Formation à la profession de comptable

Pour la rentrée 2007, l'IFCC, en étroite concertation avec l'ALCOMFI (Association luxembourgeoise des conseils comptables et fiscaux), a réalisé une restructuration de ses formations en comptabilité pour les centrer sur un **profil professionnel plus complet**. A côté des trois cours de comptabilité classiques offerts dans le passé par l'IFCC, en l'occurrence, l'introduction et le perfectionnement de la technique comptable et l'analyse financière, le nouveau concept de formation regroupe quatre nouvelles matières indispensables à l'exercice du métier de comptable.

Cette formation d'une durée totale de 175 heures, s'adresse à des futurs comptables ainsi qu'à des collaborateurs de fiduciaires et a comme objectif de leur transmettre les compétences opérationnelles nécessaires à l'exercice de leur métier.

Le programme de formation regroupe l'ensemble des sept modules suivants :

- ✓ Module 1 : Comptabilité commerciale – les mécanismes de la comptabilité générale
- ✓ Module 2 : Comptabilité commerciale – les opérations de fin d'exercice
- ✓ Module 3 : Analyse financière
- ✓ Module 4 : Initiation au droit commercial (new)
- ✓ Module 5 : Taxe sur la valeur ajoutée (new)
- ✓ Module 6 : Initiation au droit fiscal luxembourgeois (new)
- ✓ Module 7 : Les implications du droit du travail et de la sécurité sociale sur le calcul des salaires (new)

Vu la demande importante pour ces formations, de nouvelles sessions vont débuter en janvier, respectivement en mars 2008, pour les modules 1, 2, 5 et 7. Tous les autres modules vont redémarrer en septembre 2008.

Chaque module est clôturé par un examen écrit dont la réussite est sanctionnée par un certificat délivré sous l'autorité du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle. La réussite aux sept modules de formation est sanctionnée par un **diplôme de comptable**.

Pour de plus amples renseignements, nous nous tenons à votre entière disposition :

Institut de Formation de la Chambre de Commerce

L-2981 Luxembourg

Tél : (+352) 42 39 39 – 220

Fax. 42 39 39 – 820

E-mail : info@ifcc.lu

Site Internet. www.ifcc.lu